



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

## COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Pv.25/05/2018/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

### Extrait du registre des délibérations

Vendredi vingt cinq mai deux mil dix-huit, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15.

Président : Christian RIVOIRE, Maire.

Secrétaire élu : Johan AUBANEL.

10 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Alain CHAPOT, Jacques VERNE, Joseph VOLAY, Karelle RICHARD-ZACHARIE, Virginie MASSE, Laëtitia TEXIER et Johan AUBANEL.

5 membres absents : Richard TRUCHET, Colette PERIER, Laëtitia ANDRE, Anne-Laure MARCO et Michaël SAHRIDJ.

4 procurations : Richard TRUCHET à Alexis BADOIL, Colette PERIER à Laëtitia TEXIER, Laëtitia ANDRE à Virginie MASSE, Anne-Laure MARCO à Chantal YVOREL.

### PROCES VERBAL

#### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 25 MAI 2018

Le Conseil Municipal :

- Procède à la répartition de frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher (délibération 26.2018).
- Confirme les représentations communales à la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes des monts du lyonnais : Christian RIVOIRE titulaire et Alexis BADOIL suppléant. (délibération 27.2018).
- Décide le renouvellement de 2 postes d'agents contractuel pour la surveillance des enfants le temps de cantine pour l'année scolaire 2018-2019. (délibération 28.2018).
- Discute des actions engagées pour le maintien de la 3<sup>ème</sup> classe à l'école publique communale. Parents d'élèves, municipalité, tous les acteurs concernés s'activent à ce sujet.
- Est informé de l'avancement du dossier d'adressage : les panneaux « nom des rues » sont en cours d'installation, les plaques des habitations (numéros de maisons) ont été livrées. Deux permanences vont être organisées pour la remise des plaques et certificats d'adressage : vendredi 15 juin 14-18h30 et samedi 16 juin 9-12h en mairie.
- Est informé des travaux de voirie communautaires qui vont être réalisés prochainement par les entreprises EUROVIA et LACASSAGNE sur les voies suivantes : chemin de malacour, rue des prairies, impasse des rivières et chemin des marniches, pour un montant de 44.266,45 € TTC.

- Discute du projet aménagement place de la mairie/ rue salle des fêtes pour commission sécurité, procédure d'appel d'offres à prévoir, planning de l'opération, réunion à programmer avec les riverains, changement de la conduite d'eau prévue en septembre-octobre.
- Prend connaissance du rapport annuel 2017 du syndicat intercommunal des eaux des monts du lyonnais et de la basse vallée du gier sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Le document est consultable en mairie.
- Confirme, à propos du déploiement de la 4G et la priorisation des zones à couvrir que notre commune est pratiquement en totalité non couverte par la 3G, donc à fortiori par la 4G. L'information sera communiquée à la Région et au Département via la communauté de communes des Monts du Lyonnais.
- Est informé que les travaux d'élagage des haies en bordure des chemins communaux vont être engagés à partir du 4 juin.
- Est informé de la mise en place d'une résine gravillonnée carrefour de Saint Roch (programme prévu dans le cadre du dossier amendes de police 2017).
- Valide le devis COLAS d'un montant de 12.300 € TTC pour l'aménagement de la petite place derrière l'église impasse du clocher avec la création d'une place de parking pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
- Discute du renouvellement possible des cinémomètres avec alimentation photovoltaïques. Devis à solliciter.
- Discute de l'achat d'équipements sportifs fitness adultes pour positionner à proximité des jeux d'enfants sur le site du skate parc. La réflexion est engagée. Devis à solliciter.
- Est informé pour rappel que les candidatures pour le terrain communal à vendre aux vignes doivent être déposées avant la fin du mois de mai.
- Valide l'achat de nouvelles décorations pour les fêtes de fin d'année ; le devis DECOLUM est accepté pour 2.133,36 € TTC.
- Prend connaissance du diagnostic établi par le conseil en énergie partagé du syndicat d'énergies du Rhône (SYDER) concernant la médiathèque. Différentes préconisations sont faites en vue d'économies d'énergie. Devis à établir pour de petits investissements susceptibles d'être financés sur le budget en cours.
- Discute de l'état du court de tennis ; devis à établir pour avoir une idée de la dépense à engager pour une réfection complète du sol notamment.
- Entend un compte rendu de la dernière réunion de la communauté de communes des Monts du Lyonnais du 24 avril.
- Est informé du devis accepté pour la reprise d'un mur de soutènement chemin des gardes (tènement ancienne école du haut).
- Est informé de réunions ou manifestations à venir : fête des Mères à la salle des fêtes dimanche 27 mai, film du comice des 4 cantons le 1<sup>er</sup> juin, collectif éco mobilité le 2 juin à Sainte-Foy, réunion de travail Canton/ Département le 4 juin, rassemblement camping-caristes les 29-30 juin/1<sup>er</sup> juillet, assemblée générale Fédération OSER le 7 juin, assemblée générale association communale de chasse agréée (ACCA) le 21 juin.
- Fixe la date de la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 22 juin 2018 à 20h en mairie.

Document établi le 29 mai 2018.

Affiché le 30 mai 2018.

*PV certifié exécutoire le* 30 MAI 2018



*Le Maire,*  
*Amalys*



Le Maire,  
Christian RIVOIRE

*Rivoire*